



Marché



Ailes de Sergy



Fun sport Sergy



Bon à savoir

p.3

Divers

p.4

Association

p.5

# sommaire

Page 2

**Édito**

**À noter**

Page 3

**Le Marché mensuel de Sergy**

**Les Jobs d'été**

Page 4

**Ailes de Sergy - Portes ouvertes**

**La maladie de Lyme**

Page 5

**L'association**

**Fun Sport Sergy**

Page 6

**La Mairie**

**La Gazette du Conseil**

**En bref**

**Le recensement militaire**

Page 7

**La rétrospective en photos**

Page 8

**Infos pratiques**

L'état civil - L'agenda -

Les numéros de téléphone d'urgence

Photo de couverture :

Carnaval du Sou des écoles 2016

**Numéro 62 - Mars 2016**

## Le mot du Maire



**L**e Conseil municipal va voter le budget 2016 dans les premiers jours d'avril. Sans m'attarder sur cette bizarrerie française qui consiste à voter un budget trois mois après le début de l'année parce que la réglementation nous y incite, le Conseil cherche bien naturellement chaque année à assurer le maximum de services pour un coût de fonctionnement minimal. Ceci permet ainsi de dégager un budget d'investissement aussi élevé que possible en vue d'infrastructures ou de services futurs. Toutefois, avec des dotations de l'État en baisse, beaucoup de communes versent à l'État autant, voire plus d'argent qu'elles n'en reçoivent : TVA et péréquation intercommunale versées à l'État d'un côté, dotations et subventions reçues de l'autre. Un nombre croissant de communes financent désormais l'État, Sergy en fait partie. Sans compter les normes et règlements qui continuent à s'empiler et coûter un peu plus chaque année.

Mais peut-on augmenter les taux d'imposition pour autant, alors que ceux de l'État atteignent déjà des sommets ? La réponse sera encore non cette année, mais il faudra adapter nos investissements à l'argent disponible.

Les investissements sont pluriannuels, une majorité concerne cette année des réalisations ou des achats déjà effectués : la fin de notre contribution à la rénovation du bâtiment restaurant, bibliothèque, logements sociaux et l'annuité de l'emprunt pour l'achat du Centre sportif. Les nouvelles réalisations concerneront principalement cette année une bande cyclable avenue du Jura et le début des travaux de remise en état et aux normes du Centre sportif.

À propos de ce Centre sportif, la Commune vient d'engager un nouvel agent polyvalent pour gérer, garder, développer le Centre sportif. Cette personne occupe le logement de gardien situé sur place et nous lui souhaitons la bienvenue.

Les associations figurent comme souvent en bonne place dans ce journal : cette fois, il s'agit des **Ailes de Sergy** et de **Fun Sport Sergy**, deux associations qui auraient d'ailleurs difficilement pu exister sans le Centre sportif. Vous découvrirez également un article sur le marché mensuel lancé il y a 18 mois et toujours porté par Roger Delachenal. Je mentionne également l'opération « jobs d'été », devenue une institution gessienne et qui propose plusieurs centaines d'opportunités aux jeunes, voire aux moins jeunes, dès 16-18 ans.

Bonne lecture.

**Denis Linglin**  
Maire

**à noter**

**Cérémonie du 8mai**

**11h00**

**devant la Mairie**

**Kermesse du Sou des Écoles**

**Samedi 27 juin**

## Marché mensuel



**C**ela fait une année et demie que le marché a vu le jour sur le parking des Peupliers.

Vous y trouvez un producteur de fruits et légumes, un fromager, un boucher de viande porcine et bovine, différents producteurs de vin, un marchand de miel, un marchand de lentilles et de jus de pommes de la région, un étalage de fruits secs, épices, olives, un stand brésilien et très prochainement un poissonnier.

**Ce marché vous accueille tous les derniers vendredis du mois de 15h30 à 18h30.**

À la fin du remplissage de vos paniers, il y aura toujours une association de Sergy qui sera sur place pour vous offrir le verre de l'amitié.



### Avis aux amateurs de pêche!

Si vous aimez taquiner le poisson, vous pouvez vous procurer les permis de pêche à l'Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille

Le permis de pêche du Groupement des Pêcheurs Gessiens vous permet de pêcher dans la majorité des étangs et cours d'eau de tout le Pays de Gex et dans le Rhône!

### Tarifs

- Carte annuelle adulte : 74 €
- Carte annuelle jeune (- de 18 ans) : 18 €
- Carte découverte jeune (- de 12 ans) : 6 €
- Carte journalière : 10 €
- Carte étang de Cessy adulte : 25 €

### Renseignements :

Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille  
Square Jean-Clerc – B.P. 436  
01174 GEX Cedex – Tél. 04 50 41 53 85

[info@paysdegex-lafaucille.com](mailto:info@paysdegex-lafaucille.com)  
[www.paysdegex-lafaucille.com](http://www.paysdegex-lafaucille.com)



## Forum de l'opération Jobs d'été

**L**e Service emploi de la CCPG accompagne les jeunes du Pays de Gex en leur proposant des offres de proximité en contrats saisonniers.

Cette opération est l'occasion de peaufiner son CV, découvrir le processus de recrutement, profiter de certaines opportunités.

Pour la 23<sup>e</sup> année consécutive, le Service emploi de la Communauté de communes du Pays de Gex, désormais renommé « Service accompagnement aux entreprises » organise son Forum de l'Opération Jobs d'été 2016.

L'an dernier, il y a eu 850 postes et 1183 inscriptions! Sur le total des inscrits à l'Opération l'an dernier, 20 candidats habitent à Sergy.

Cette opération s'adresse aux 16-26 ans (lycéens, étudiants) et aux demandeurs d'emploi.

La législation est assez stricte en matière de protection des mineurs. Une partie seulement des offres Jobs d'été est accessible aux jeunes, à partir de 16 ans révolus (25 à 30% des jobs leur sont ouverts via l'Opération). À partir de 17 ans, le secteur de l'animation est accessible aux jeunes, en général dans le cadre d'une formation au BAFA.

Les forums sont l'occasion d'obtenir des informations sur la façon de candidater, préparer son CV, échanger avec les partenaires emploi du territoire, se confronter aux premières démarches de recherche d'emploi.

Une dizaine de secteurs d'activité proposent des postes en animation, distribution-vente, hôtellerie-restauration, travaux publics (voirie/espaces verts) et bâtiment, ménage, administratif, santé et social, missions diverses...

**Un unique forum se tiendra à la grande salle du Centre culturel Jean Monnet le mercredi 6 avril de 10h à 12h et de 14h à 19h, avec des animations, ateliers, conférences, rencontres employeurs et des professionnels de l'emploi.**

**À noter :** toute inscription sur une année antérieure est à revalider pour l'année en cours! Plus d'informations sur le site de la CCPG :

<http://www.cc-pays-de-gex.fr/infos-jobs-d-ete.html>

## Ailes de Sergy - Portes ouvertes

**D**epuis l'été dernier, l'Association «Ailes de Sergy» a intégré deux aéronefs dans l'ancien hangar Swissair ainsi que des modèles réduits. Cette année, pour la première fois, les membres de l'Association se réunissent le samedi 28 mai prochain dans le cadre de la journée «Portes ouvertes».

Cet événement est avant tout l'occasion pour les Sergiens de pouvoir s'approcher de ces magnifiques machines, de les découvrir et, pourquoi pas pour les ULM, de faire un vol d'initiation.

Pour les vols accompagnés, il s'agit d'un avion ULM de deux places de la marque G1. Cet aéronef possède une aile haute. Il est capable de décoller sur une piste très courte comme celle de Sergy.

L'association mettra également à disposition un gyrocoptère (appelé aussi autogire). Il s'agit ici d'un aéronef à voilure tournante. Même si le gyrocoptère ressemble étrangement à un hélicoptère, il vole comme un avion car son rotor tourne sur un plan fixe. De la marque Xenon, il est fabriqué en Pologne et jouit d'une réputation de fiabilité exceptionnelle.

Cette machine est également équipée d'un moteur Rotax 912 de 80 CV, auquel s'ajoute un turbo Mitsubishi qui lui donne une puissance totale au décollage de 120 CV, largement assez pour se soulever sur une distance très courte. Les pilotes de cette machine se



feront un grand plaisir de vous faire découvrir ce type d'aéronef, inventé en 1923 déjà.

Vous pourrez également découvrir les joies de l'aéromodélisme avec quelques modèles réduits prêts à faire rêver les petits comme les grands.

Venez nombreux pour découvrir ces magnifiques engins volants, échanger un moment avec les pilotes et membres de l'association et pourquoi pas partager le verre de l'amitié ou un repas convivial à midi.

Les places pour ces vols d'initiation d'une durée de 15 minutes sont limitées à 20 par machine pour cette journée du 28 mai. La décision d'une annulation éventuelle aura lieu la veille à midi. Les inscriptions sont ouvertes dès aujourd'hui sur le site Internet de l'asso-

ciation [www.lesaillesdesergy.fr](http://www.lesaillesdesergy.fr) et ce jusqu'au vendredi 27 mai à midi. En cas de sur-réservation, une priorité sera donnée aux habitants de Sergy. Un barbecue sera organisé sur place (uniquement sur réservation sur notre site Internet). Vous pouvez naturellement réserver un ou plusieurs repas sans voler, c'est l'occasion de découvrir ces aéronefs qui volent au-dessus de notre village, équipés d'un silencieux conséquent pour éviter toute nuisance sonore inutile, ainsi que des modèles réduits qui voleront toute la journée.

L'association se réjouit de vivre cet événement à la rencontre des villageois et mettra tout en œuvre pour en faire un moment convivial dans le nouveau Centre sportif en plein renouveau.

**Armand Jost, Président**

## Maladie de Lyme: La tique attaque

**L**a maladie de LYME est transmise par des tiques (du genre Ixodes) infectées par une *Borrelia*, un micro-organisme de la famille des spirochètes. Cependant, parmi les huit espèces de *Borrelia* qui existent dans le monde, seules trois infectent l'homme: *Borrelia burgdorferi*, *garrinii* et *afzelii*. Malheureusement pour les habitants du vieux continent, les trois bactéries pathogènes sévissent en Europe.

Les tiques infectées, transportées par les mammifères sauvages des forêts comme les rongeurs et les daims, peuvent provoquer la maladie chez les hommes à l'occasion de piqûres.

Mais, elles ne se plaisent ni en altitude ni au soleil, ce qui explique que la maladie se rencontre avant tout dans les pays tempérés. En Europe, l'Autriche serait un des pays les

plus atteints, mais la maladie paraît également endémique en Allemagne, en Suisse et en Suède.

C'est en général du printemps à l'automne, périodes d'activité des tiques, que le risque de contracter la maladie est maximal. Les personnes les plus exposées semblent être les retraités (vraisemblablement parce qu'ils se promènent plus volontiers dans les bois), les travailleurs en milieu naturel



(agriculteurs, garde-forestiers) et les intervenants médico-sociaux (aides à domicile, infirmières...), peut-être parce qu'ils manipulent plus souvent les tiques.

En cas de morsure, la tique doit donc être rapidement enlevée, à l'aide d'une pince à épiler ou d'un tire-tiques (disponible en pharmacie): saisissez la bête au plus près de la peau et tirez-la en la faisant pivoter dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, dans le sens de l'axe de son corps, afin qu'aucune partie de l'animal ne reste accrochée. Une loupe est parfois utile pour réaliser ce geste.

Il est déconseillé d'appliquer tout produit (éthér, alcool, etc.) qui risquerait de faire régurgiter la tique et ainsi d'accroître les risques d'infection (la tique «vomit» ses bactéries sous la peau de l'hôte).

# L'association

## FUN SPORT SERGY



De haut en bas et de gauche à droite :

**Gunther Mantz** (coach & secrétaire) – **Christophe Perera** (coach) – **Fred Boutin** (coach & président) – **Frédéric Rinaldi** (coach) – **François Roche** (coach & trésorier)

**F**un Sport Sergy, c'est l'aboutissement du projet de trois Sergiens, Fred, Gunther et François, désireux de pratiquer une activité sportive régulière tout en s'affranchissant des contraintes d'un club et en offrant la souplesse compatible avec leurs agendas respectifs.

Le concept ne pourrait être plus simple : 3 sports collectifs (le handball, le basketball et le foot en salle), une seule cotisation



et une totale liberté pour les adhérents de venir quand ils le peuvent et surtout quand ils le veulent.

Résultat, après 10 mois d'existence, la jeune association compte déjà un peu plus de 50 adhérents venus de Sergy bien entendu, mais aussi des communes voisines du Pays de Gex.

Ce qui caractérise également Fun Sport Sergy, c'est une grande mixité et cette aptitude à faire jouer ensemble des hommes et des femmes (35% d'adhérentes) de tout

âge (de 19 à 55 ans) et surtout de tous niveaux, sportifs confirmés et novices dans une ambiance que bon nombre de matchs de première division leur envierais.

L'ambiance n'en est pas moins studieuse. Deux entraînements par semaine les mardis et jeudis de 20h à 22h au Centre Sportif de la Fontaine Sucrée, et des séances parfaitement structurées incluant des échauffements musculaires et articulaires, des exercices de balle en relation avec le sport du jour, des matchs et bien entendu une bonne séance d'étirements pour terminer, le tout dans une bonne humeur contagieuse.

Au fil des mois, Fun Sport Sergy est devenu bien plus qu'une simple association sportive, c'est aujourd'hui une belle bande de copains prêts à se retrouver dans un cadre extra-sportif pour pratiquer des activités telles que le Bubble Bump très récemment (du foot en salle, enfermé dans un bulle

### Le Mot du Président

**Fred Boutin**

Imaginée l'année dernière lors d'une balade en raquettes en direction du Crêt de la Neige, l'idée Fun Sport Sergy a fait un joli bout de chemin depuis notre premier entraînement le 2 juin 2015. Gunther, François et moi-même ne sommes pas peu fiers du groupe que nous sommes parvenus à constituer. Un désir commun de s'amuser tout en brûlant des calories anime tous les membres de l'association. Nous avons également créé un groupe de discussion en ligne pour nos adhérents depuis leur smartphone et il est toujours particulièrement réjouissant pour nous de les voir se motiver entre eux à ne pas manquer une séance. Je dois dire que le succès de Fun Sport Sergy est allé bien au-delà de mes espérances tant sur le plan sportif que sur le plan communautaire et nous entendons bien préparer une saison 2016/2017 tout aussi dynamique que la première.

gonflable), mais aussi partager un bon repas dans un restaurant de la région.

Au final, Fun Sport Sergy, c'est une belle initiative locale qui aura su rassembler une équipe de sportifs amateurs venus des 4 coins du pays de Gex, animés par une envie commune de pratiquer une activité sportive régulière.

**Site Web**

[www.funSPORTsergy.com](http://www.funSPORTsergy.com)

Photos © Fun Sport Sergy



# Mairie

## Gazette du **Conseil**

### Le 2 février 2016, le Conseil municipal a :

- CHOISI la société EIFFAGE pour l'aménagement de la piste cyclable de l'Avenue du Jura (tranche 1)
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à solliciter les demandes de subventions au titre de la DETR et du Soutien à l'investissement par l'État
- DÉCIDÉ que le montant du loyer du Centre sportif serait de 400 € par mois
- RAPPELÉ que les charges (eau, électricité, gaz) seront payées par la Commune, en échange de quoi l'occupant s'acquittera chaque mois auprès de la Commune d'une somme forfaitaire de 200 €
- DÉCIDÉ qu'il ne sera pas appliqué de tarif sur les charges dites récupérables
- DÉCIDÉ que le montant du dépôt de garantie sera de 400 €
- VALIDÉ le devis équipement téléphonique suite à la panne du standard de la Mairie
- ACCORDÉ à la SEMCODA sa garantie d'emprunt à hauteur de 50%, soit pour un montant de 444 250 €, pour le remboursement d'un PAR (Prêt à réhabilitation) d'un montant total de 888 500 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Ce prêt constitué d'une ligne de prêt est destiné à financer la réhabilitation de 24 logements et 3 pavillons situés à Sergy, route de Thoiry.
- VALIDÉ la délibération N°2015.00391 de la CCPG relative à la reprise de compétence du SIVOM de la Valsérine.



### Rappels

L'Arrêté préfectoral du 12/09/2008 stipule qu'« il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens ».

Par ailleurs, selon l'article R. 1334-31 et suivants du Code de la Santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

### Protection de l'enfance

#### **Vous êtes témoin d'un enfant maltraité : faites le 119**

Par ailleurs, le Pays de Gex peine à trouver des familles d'accueil, aussi pour toutes celles et ceux qui seraient intéressés par cette démarche, nous vous invitons à contacter la :

**Maison Départementale de la Solidarité  
Pays de Gex - Bellegarde (MDS)  
62, rue de Genève à St-Genis  
Tél. 04 50 20 52 20**

## Recensement militaire



**T**out jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

### Plateforme Administrés à Lyon

Tél. 04 37 27 25 07

#### Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi: 8h-12h - 13h30-16h30

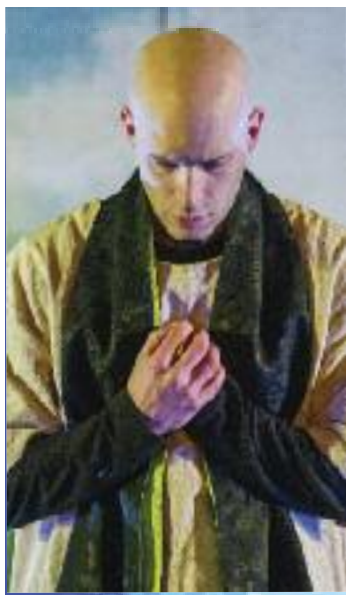
Vendredi: 8h-11h30

# Rétrospective

Pour voir plus de photos :  
flashez ce QR-code  
avec votre portable !



12 mars - Théâtre Bibliothèque



19 mars - Concert annuel



20 mars - Loto du Sou des écoles



Mars - Exposition Voltaire



30 janvier - Soirée théâtre du Crêt des Arts



5 février - Carnaval du Sou des écoles



7 février - Repas de la distilleuse



6 mars - Repas du CCAS



20 février - Soirée Pompiers



21 février - Tournoi de bridge



19 mars - Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie (AFN)



# Infos pratiques

# SERGY

INFOS PRATIQUES - NUMÉROS D'URGENCE - PHARMACIES DE GARDE...

## Numéros d'urgence

**Secours international :** 112

fonctionne avec un tel suisse depuis la France

**Urgences médicales :** composez le 15

**Gendarmerie :** 04 50 42 12 01 ou le 17

**Sapeurs Pompiers :** composez le 18

**Enfance maltraitée :** composez le 11

**Centre Anti-Poison :** 04 50 42 12 01  
ou composez le 17

## Hôpitaux :

**Pays de Savoie :** 04 50 87 47 47

**Alpes Léman :** 04 50 82 20 00

**St-Julien-en-Genevois :** 04 50 49 65 65

**Annecy :** 04 50 63 63 63

**Cantonal (Genève) :** 00 41 22 372 33 11

**La Tour (Meyrin) :** 00 41 22 719 61 11

## Relais Assistantes Maternelles - Parents

"Colin Maillard"

04 37 46 45 21 - E-mail : [gex.pouilly.ram@pocr.fr](mailto:gex.pouilly.ram@pocr.fr)

M<sup>me</sup> Sandrine Berthelier

## Pharmacies de garde appelez le service



## Renseignements urbanisme

tél. 04 50 42 12 83

(mardi et jeudi de 9h00 à 12h00)

[mairie@sergy.fr](mailto:mairie@sergy.fr)

Pour leur envoyer  
un mail:

Flashez  
ce QR-Code



QRcode-pro.com

## Mairie

**La Mairie de SERGY vous accueille**

Lundi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 09h-12h / 14h-18h

Mercredi : 09h-12h

Vendredi : 14h-17h

## Coordonnées :

**Tél. : 04 50 42 11 98**

**Fax : 04 50 42 14 57**

Courriel : [mairie@sergy.fr](mailto:mairie@sergy.fr)

Site Internet : [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)

Pour consulter  
le site de la Mairie:

Flashez  
ce QR-Code



QRcode-pro.com

# agenda

## Mars 2016

Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, à la bibliothèque  
**Exposition sur Voltaire**

## Avril 2016

**Dimanche 3 à 10h30**

**Messe du rassemblement des Nations**  
au Centre sportif

**Samedi 9**

**Audition de l'École de Musique**

**Dimanche 10**

**Repas annuel du Comité de l'Église**

**St-Nicolas**

**Mardi 26 et mercredi 27**

**Cirque BENZINI sur le terrain du stade**  
à Sergy-Haut

## Mai 2016

**Mercredi 4**

**Bal du Club Jeunesse**

**Dimanche 8**

**Cérémonie commémorative de**  
**la Victoire**

**Dimanche 22**

**Vide-grenier + Foire aux plantons**  
**du Sou des Écoles**

**Samedi 28**

**Portes Ouvertes de l'association**  
**Les ailes de Sergy**

## Juin 2016

**Samedi 18**

**Tournoi «Challenge Migazzi »**  
**du Bridge Club**

**Mardi 21**

**Fête de la Musique, organisée par**  
**l'Echo du Crêt de la Neige**

**samedi 25**

**Kermesse du Sou des Écoles**

# état civil

## Nous souhaitons la bienvenue à

- MOUSSARD Antoine Olivier, né le 15/09/2015
- BOCANEALA Darius Valentin, né le 20/01/2016
- BOCANEALA Denis Catalin, né le 20/01/2016
- BONHOMME Jules Jimmy, né le 25/01/2016
- GUIEHI Noah Alain René, né le 18/02/2016

## Nos condoléances aux familles de

- JURIENS Georges, le 31/12/2015
- VARIDEL Pierre-Yves, le 06/01/2016
- CHARRUE Pierre, le 19/01/2016
- RAIMONDI Marco, le 25/01/2016

## Marché mensuel sur l'ancien parking de l'École

**vendredi 29 avril 2016 de 15h30 à 19h00**

**vendredi 27 mai 2016 de 15h30 à 19h00**

**vendredi 24 juin 2016 de 15h30 à 19h00**

Remerciements aux auteurs d'articles, aux photographes et  
à toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce numéro.  
Les articles signés sont sous la responsabilité de leurs auteurs et  
ne reflètent pas forcément la position du Conseil municipal.

Crédit photographique : ©Fun Sport Sergy & ©P.A.2016 (P. Allenbach).

Directeur de la publication : Denis Linglin

Président de la commission 'communication' : J.C. Clément

Comité de rédaction : commission 'communication' :

P. Allenbach, A. Buzon, C. Caquot, A. Gautier - Photos & mise en page :

P. Allenbach - Correction & mise en page : D. Forte - Impression I.O.F.

courriel : [communication@sergy.fr](mailto:communication@sergy.fr)